

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PILOTAGE

27 JANVIER 2022

Présents : Loïc Ardiet (Biotope), Thomas Armand (Biotope), Naïs Aubouin (Nature Environnement 17), Jean-Marie Ballouard (SOPTOM), Laurent Barthe (SHF), Frédéric Beau (Epiméthée), Maud Berroneau (Cistude Nature), Sébastien Caron (SOPTOM), Jean-Michel Catil (Nature En Occitanie), Annabelle Cluzeau (Ministère de la Transition Écologique), Muriel De Basquiat (DREAL Corse), Ségolène Faust (DREAL Centre-Val de Loire), Arnaud Feltz (DREAL PACA), Camille Feminier (DREAL Grand-Est), Véronique Ferrier (DREAL Nouvelle-Aquitaine), Sandrine Gouin (Agence de l'eau Loire-Bretagne), Séverine Hubert (DREAL AURA), Damien Lerat (SHNA), Dominique Marant (FFEPT), André Miquet (CEN Savoie), Vincent Morcillo (FFEPT-CEPEC), Anthony Olivier (Tour du Valat), Florian Plault (CEN PACA), Pauline Priol (StatiPop), Raphaël Quesada (Lo Parvi), Lydia Razafindralay (Collectivité européenne d'Alsace), Guillaume Romano (Zoodyssée), Jeanne-Marie Roux-Fouillet (MTE/DEB), Marie-Paule Savelli (CEN Corse), Olivier Scher (CEN Occitanie), Dominique Tesseyre (Agence de l'eau Adour Garonne), Stéphanie Thienpont (SHF), Florian Véron (CEN Allier).

Excusés : Cédric Baudran (ONF), Jean-Marc Thirion (OBIOS), François Birmant (APCA), Mallorie Sourie (DREAL AURA).

Ordre du jour :

- Présentation des nouveaux arrivants au Copil
- Retour sur les actions de 2021
- Perspectives 2022
- Questions diverses

1 Présentation des nouveaux arrivants au Copil

Arnaud Feltz remplace Anthony Dubois pour le suivi du PNA Cistude en région PACA.

Véronique Ferrier sera la nouvelle interlocutrice de la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Muriel De Basquiat suivra désormais le dossier pour la DREAL Corse, tandis que l'animation du PRA Corse est confiée au bureau d'études Biotope qui sera représenté par Thomas Armand et Loïc Ardiet.

François Birmant, excusé pour ce Copil, sera notre nouvel interlocuteur à l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture.



Guillaume Romano représentera Zoodyssé suite au départ de Laurie Berthomieu.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue dans le Comité de Pilotage du PNA Cistude.

2 Les actions portées en 2021

Un bilan a été rédigé par les principaux acteurs régionaux du PNA et sera complété suite à ce Comité de Pilotage. La bonne dynamique du PNA a permis la mise en œuvre d'une multitude d'actions au cours de l'année 2021, toutes ne pourront être présentées ce jour. Les participants peuvent néanmoins demander à revenir sur un sujet particulier s'ils le jugent nécessaire, le bilan leur ayant été adressé en amont de la réunion.

2.1. La charte graphique

La charte est disponible en ligne ou sur demande auprès de la SHF. Elle propose :

- Un logo spécifique
- Une trame Word
- Une trame PowerPoint
- Un cadre d'utilisation

Elle est à utiliser le plus possible pour l'ensemble des productions et documents de communication visant la Cistude.

2.2. Journées techniques Cistude 2021

Co-organisées par la SOPTOM et la SHF, les Journées Techniques Cistude qui se sont déroulées à Carnoules (83), au Village des Tortues, ont réuni une cinquantaine de participants. Les principaux thèmes abordés ont été :

- Le cadre réglementaire, éthique, technique et scientifique des études et suivis ;
- La séquence ERC ;
- La stratégie de lutte contre les espèces de tortues exogènes ;
- La gestion conservatoire de l'espèce.

⇒ **Anthony Olivier nous annonce que la Tour du Valat est candidate pour accueillir les Journées Techniques en 2023.**

2.3. Document d'analyse de la pertinence des études et suivis

Globalement, le document est accueilli très favorablement par le COPIL et son intérêt est souligné par différents participants.

La notion d'étude de la connexion entre populations n'a pas été clairement abordée dans le document. La question se pose de créer un item spécifique ou d'intégrer cette notion à la catégorie « Utilisation de l'espace ».



⇒ **Le Comité de pilotage se prononce en faveur de l'intégration à un item déjà existant en veillant bien à ce que la notion ressorte clairement.**

Les méthodes de « capture à la main » et « capture à l'épuisette » n'ont pas été citées comme méthodes potentielles de piégeage prospectif dans le document.

⇒ **Le Comité de Pilotage souhaite que ces deux méthodes soient ajoutées et que le cadre de leur application soit précisé comme pour l'ensemble des autres méthodes.**

⇒ **Les membres du Comité de Pilotage ont jusqu'au 4 février pour une ultime relecture du document qui est validé après cette date sous réserve d'intégration des remarques émises ci-dessus.** La diffusion sera assurée par la SHF (CNPN, CSRPN), les DREAL (DREAL, DDT) et les acteurs régionaux (acteurs locaux). Le document sera mis en ligne sur le site du PNA. Il s'agit d'un document évolutif qui pourra être amendé au besoin et évoluera en fonction des retours d'expériences.

⇒ Un travail devra être mené en 2022 sur la **possibilité d'harmoniser le marquage entre les différentes régions**. Cette réflexion apparaît d'autant plus pertinente que va se poser la question du marquage de très jeunes individus dans le cadre des projets de réintroduction.

2.4 Prise en charge des Cistudes trouvées

La prise en charge de ces animaux trouvés par des particuliers reste toujours complexe, particulièrement dans les secteurs situés en dehors de l'aire de répartition naturelle de l'espèce. La prise en charge se fait véritablement en fonction des interlocuteurs locaux, souvent de façon informelle et est donc plus ou moins efficace et rapide en fonction des régions, voire des départements. La situation actuelle n'est pas satisfaisante et il est nécessaire de travailler sur ce sujet.

⇒ **La rédaction d'une fiche réflexe est proposée.** Elle devra être validée par le MTE et l'OFB puis largement diffusée. Il faut réfléchir à une stratégie pour que cette fiche soit distribuée aux différents services de l'OFB.

Des choses similaires existent pour la Tortue d'Hermann, le Castor d'Europe ou encore l'Aigle de Bonelli : on pourra s'appuyer sur ces expériences pour avancer le sujet. Il existe également une [fiche](#), disponible sur le site du CEPEC, qui avait été rédigée par l'ONCFS il y a quelques années, qui peut servir d'exemple.

Disposer d'un listing à jour des centres et des capacitaires ayant un agrément pour accueillir la Cistude apparaît indispensable. Un référent sera désigné au sein du Copil pour réaliser ce travail. Le développement du « SOS Serpents, Tortues, Lézard » devrait également faciliter la démarche même s'il apparaît que le travail à faire sera long.

Il existe un [réseau des centres de soins de la faune sauvage en France](#). L'animatrice de ce réseau pourra être contactée : Manon Tissidre (contact@reseau-soins-faune-sauvage.com).



La mise en ligne d'une carte de localisation de ces centres sur le site du PNA est proposée. Elle pourrait idéalement être accompagnée d'un document d'aide à l'identification des espèces.

2.5 Point d'avancement sur la réalisation des cartes de sensibilité

En région Corse, la carte a été présentée en Comité de pilotage régional en février 2021.

En région Occitanie, le CEN Occitanie a terminé le travail sur la partie est de la région, en se basant sur la méthodologie qu'il avait lui-même mis au point en amont du travail proposé par la SHF en 2021. Pour la partie ouest du département le travail est en cours de finalisation.

En région Centre-Val de Loire, le travail a débuté par la mise à jour et le nettoyage de la base de données. L'association Epiméthée qui gère ce travail reviendra prochainement vers la SHF pour le côté technique.

De manière générale, la valorisation des données est actuellement problématique car les flux sont désorganisés. Un atelier de validation des données devra être prévu prochainement.

2.6 Document accompagnant la séquence ERC

Suite aux relectures des membres du Comité de pilotage, un lien apparaît nécessaire entre ce document et celui portant sur les études et suivis. Il sera rajouté et les tableaux de synthèse des méthodes proposés en annexes.

La diffusion sera faite suivant les mêmes propositions que pour le document d'évaluation de la pertinence des études et suivis. Les Services de Police de l'Eau et les DDT seront destinataires, ainsi que les chargés de missions Natura 2000.

⇒ **Les membres du Comité de Pilotage ont jusqu'au 4 février pour une ultime relecture du document qui est validé après cette date sous réserve d'intégration des remarques émises ci-dessus.** Le document sera mis en ligne sur le site du PNA. Il s'agit d'un document évolutif qui pourra être amendé au besoin et évoluera en fonction des retours d'expériences.

Dans le département de l'Allier, les travaux sur la RCEA engendrent des impacts sur plusieurs populations de Cistude. Dans le cadre des mesures compensatoires, des plans de gestion sont actuellement rédigés. Il faudra veiller particulièrement à ce que les propositions qui y figurent soient pertinentes et en adéquation avec les préconisations du PNA.

La DREAL Nouvelle-Aquitaine souligne le fait que dans plusieurs dossiers de demande de dérogation, la Cistude a été très mal prise en compte ce qui entraîne la mise en œuvre de mesures en urgence qui ne sont pas très satisfaisantes.

2.7 Point sur la stratégie de lutte contre les tortues exogènes

En 2021, l'accent a été mis sur les actions de communication, avec la réalisation de supports destinés à limiter les lâchers d'animaux exotiques en milieu naturel, et la valorisation des données. Le Refuge des Tortues (Bessières, 31) travaille actuellement à la réalisation d'une liste des espèces de tortues exogènes pouvant être rencontrées en milieu naturel et fréquemment déposées en refuges. Cette liste permettra d'incrémenter la liste des espèces présentes dans TaxRef et ainsi aux acteurs de terrain de pouvoir saisir leurs données dans une base.

La SOPTOM souhaite également valoriser les nombreuses données présentes dans sa base.



En région PACA, deux études sur les interactions « Cistude-Trachémyde » ont été conduites en 2021. L'étude du CEN PACA n'a pas donné les résultats escomptés, le piégeage ayant été très fastidieux. Le travail mené sur les Salins d'Hyères, en partenariat avec la SOPTOM, semble particulièrement intéressant mais devra faire l'objet d'un ajustement de protocole.

La SNG Trachémyde rédigée par l'OFB n'a pu être finalisée en 2021 faute de temps. Elle devrait être rédigée en 2022 en partenariat avec la SHF.

2.8 Veille sanitaire et étude des émergents

Plusieurs articles ont été publiés sur le sujet en 2021 :

- Présence de polluants persistants organiques (POPs) dans le plasma des Cistudes :

(Burkart et al. 2021) Burkart L., Olivier A., Lourdais O., Vittecoq M., Blouin-Demers G., Alliot F., Le Gac C., Martin N. & Goutte A. (2021) – Determinants of legacy POPs levels in the European pond turtle (*Emys orbicularis*) in the Camargue, France. *Environmental Toxicology and Chemistry*. 40 (8): 2261-2268.

- Prolifération des algues épizoïques sur la carapace de la Cistude d'Europe :

Beau, F. & Brischoux, F. (2021) - Fish-farming bolsters algal fouling and negatively affects condition and reproduction in European pond turtles (*Emys orbicularis*)

- Peuplements de diatomées périphtyques vivant sur les carapaces de Cistude :

Roubeix V., Attia L., Chavaux R., Very F., Olivier A., Ector L. & Vassal V. (2021) – Specificity of diatoms community attached on the carapace of the European pond turtle (*Emys orbicularis*). *Advances in Oceanography and Limnology*. 12 (1).

Anthony Olivier évoque brièvement le **projet CISTOX**, pour lequel Olivier Lourdais (CNRS de Chizé) a obtenu un financement ECOPHYTO en 2021. Le projet débute en 2022, et concerne trois régions : Nouvelle-Aquitaine, Centre - Val de Loire et PACA. Les objectifs sont les suivants :

- Étudier les voies d'expositions à plusieurs produits phytosanitaires (PP) et leurs métabolites ;
- Comprendre les variations spatiales et individuelles des teneurs plasmatiques en PP ;
- Établir un lien entre l'exposition aux PP et les effets moléculaires et physiologiques, le comportement, la morphologie et la démographie.

Frédéric Beau accompagne actuellement un projet d'étude sur l'**asymétrie fonctionnelle** comme indicateur d'état de santé des Cistudes.

Sologne Nature Environnement a mis en place un **suiti des émergents** selon la méthodologie employée par Frédéric Beau au cours de sa thèse.

2.9 Caractérisation génétiques des populations

La SHF, accompagnée par Sylvain Ursenbacher, a dû trouver une nouvelle structure pour la réalisation des analyses génétiques, le laboratoire actuellement sollicité n'étant plus en mesure de faire les analyses. **L'Institut de recherche Senckenberg** (Allemagne) s'est montré enthousiaste à l'idée de reprendre ce travail.



2.10 Projets de réintroduction et de renforcement

Le guide des bonnes pratiques pour accompagner les projets de réintroduction et de renforcement des populations de Cistude d'Europe a été mis en ligne sur le site du PNA en février 2021.

[L'EAZA Best Practice Guidelines sur la Cistude d'Europe](#), rédigé par Laurie Berthomieu et Yan Vermeer, est disponible en téléchargement.

Un groupe de travail a été créé pour accompagner les projets de réintroduction.

Un projet de réintroduction débute prochainement avec une étude de faisabilité sur la vallée de l'Arve (74).

2.11 Questions divers

L'attention du Copil est attirée sur le fait que l'absence d'animation en région Nouvelle-Aquitaine ne facilite pas la diffusion (ni la remontée d'ailleurs) des informations relatives au PNA. Ce manque commence à peser sur l'animation nationale avec des sollicitations de la part d'acteurs régionaux qu'il est difficile de satisfaire car cette mission ne fait pas partie du travail d'animation nationale. Une réunion entre la DREAL coordinatrice, la DREAL Nouvelle-Aquitaine et la SHF est à prévoir afin de déterminer ce qu'il est possible de faire pour remédier à ce problème.

Par ailleurs, dans le cadre des subventions accordées lors des projets de restauration / renaturation impliquant la Cistude d'Europe, des animateurs régionaux font le constat d'une dégradation de la remontée des informations qui mériteraient pourtant d'être valorisées dans le cadre du PNA. Une conditionnalité des aides devrait être mise en place pour motiver les acteurs régionaux à participer activement au PNA.

3 Perspectives 2022

3.1 Études et suivis

La SHF souhaite porter, en collaboration avec StatiPop, un projet d'études sur l'évaluation des différentes méthodes de détection de l'espèce (méthodes éprouvées et expérimentales) à l'échelle du bassin RMC dans le cadre de l'appel à projet de l'agence de l'eau RMC. La première étape sera de réunir les principaux acteurs du bassin concerné pour identifier les sites et les structures qui pourraient intégrer ce projet.

En région Occitanie, pour la partie est, un travail sur la détection au moyen d'un drone est prévu avec le COGard, parallèlement à un suivi télémétrique, tandis que NEO, sur la partie ouest, souhaiterait effectuer un test de comparaison entre détection visuelle et détection par drone.

La Tour du Valat, l'association Epiméthée, Nature environnement 17 et Cistude Nature participeront au projet CISTOX en 2022.

À la Tour du Valat des prélèvements ont été effectués sur les lésions des carapaces de Cistude dans l'objectif d'analyser les bactéries qui les caractérisent.



En région Centre-Val de Loire, l'association Epiméthée poursuivra son travail sur la phénologie des pontes et travaillera sur l'utilisation de l'espace chez une population fréquentant un réseau de mares.

En Nouvelle-Aquitaine, l'étude de la connexion de trois populations en zonage Natura 2000, encadrée par Cistude Nature, se poursuit.

3.2 Gestion conservatoire

L'échéancier prévisionnel du PNA prévoit la mise à jour, en 2022, des neuf fiches relatives à la gestion des milieux abritant la Cistude d'Europe rédigées au cours du 1^{er} PNA. Toutes ne pourront pas être réalisées et il est prévu d'échelonner cette action (5 en 2002).

⇒ **Une consultation des membres du Copil sera réalisée prochainement afin de déterminer quelles fiches seront prioritairement mises à jour en 2022.**

Jean-Michel Catil présente son projet d'outil conservatoire participatif. Les objectifs de cet outil, développé sur le modèle des « Havres de Paix » pour la Loutre (SFPEM), seraient multiples :

- Démultiplier les sites sous convention et concerner un maximum de propriétaires,
- Devenir « conservateur volontaire »,
- Afficher son engagement (interne ou externe),
- Faire partie d'un réseau,
- Bénéficier de conseils et d'orientations.

Le choix des sites pourrait être réalisé sur la base d'un diagnostic partagé entre un expert local et les propriétaires. Un conventionnement, dont les modalités sont à définir, viendrait contractualiser la labélisation. Une charte accompagnera la gestion en définissant les actions « conseillées », « obligatoires », « interdites », etc.

Il conviendrait ensuite d'assurer une animation qui doit intégrer une veille régulière (annuelle ?) des sites, mais également une animation régionale de réseau.

L'intérêt de cette démarche réside dans le porter à connaissance et la possibilité, dans un second temps, d'aller plus loin dans la protection avec la mise en place d'ORE, d'APPB, etc.

Une cartographie localisant les « refuges » pourrait être mise en place sur le site du PNA et des actions de communication/sensibilisation pourraient être réalisées dans le cadre de l'animation du réseau.

Suite à la présentation, un débat s'engage au sein du Comité de pilotage. Il existe une crainte quant à la multiplication actuelle de ces outils qui peuvent brouiller la communication auprès de grand public (qui s'accompagne parfois d'une multiplication des panneaux in-situ). Parallèlement, certains s'interrogent sur le risque de voir cet outil, qui n'a pas de portée réglementaire, être retenu par facilité sur des sites qui mériteraient une protection plus forte, d'autant plus que la plupart du temps, la Cistude n'est pas la seule espèce à enjeux sur les sites en question.

⇒ **Une consultation des membres du Copil sera réalisée prochainement, via un formulaire à compléter, afin de déterminer si cette action est plébiscitée et, le cas échéant, réfléchir à ses modalités de mise en œuvre.**



Nature Environnement 17 poursuit son travail de protection des pontes dans le Marais de Brouage et envisage la création de mares pour 2022.

En Auvergne Rhône-Alpes le travail de gestion sur les sites ENS du département de l'Isère se poursuivra en 2022, le CEN Savoie accompagne la restauration du corridor aquatique que constitue le canal de Savières, tandis que les travaux de restauration (réouverture de milieu, curage de mares) sur le site de la Boucle de Chauzon (07) devraient s'achever à l'automne 2022.

En région Bourgogne Franche-Comté, la SHNA accompagne la restauration d'une vaste peupleraie en zone humide, ainsi qu'un projet de création de RNR dans le cadre de la mise en œuvre de la SAP.

3.3 Gestion des données

L'outil de saisie des données de CMR devrait être mis en ligne au cours du printemps 2022.

Un outil de saisie GéoNature Citizen permettant de saisir des données de Cistude d'Europe sera prochainement mis en ligne sur le site de la SHF (espèces concernées : Cistude d'Europe, Lézard ocellé, Tarente de Maurétanie, Xénope lisse, Grenouille taureau).

Le CEN Occitanie effectue actuellement un gros travail de nettoyage de sa base de données, tout comme l'association Epiméthée qui souhaite, dans le cadre de la déclinaison régionale du plan, élaborer une carte de sensibilité régionale. La SHNA souhaite également, dans le cadre de l'animation régionale, réaliser une carte de sensibilité.

En Nouvelle-Aquitaine, Nature Environnement 17 souhaite travailler sur la clarification du statut de l'espèce dans le Marais poitevin.

En PACA, des prospections devraient être mises en place le long de la Durance, entre le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, la répartition de l'espèce étant encore floue sur le secteur.

3.4 Aménagement du territoire

Le CEN Occitanie accompagnera une commune dans le projet de déplacement d'une population lié à la réhabilitation d'une ancienne STEP qui accueille une population de Cistude.

Nature Environnement 17 poursuit son travail d'évaluation des travaux de curage dans le marais de Brouage.

Les mesures mises en place et prescrites dans le cadre des travaux en cours sur la RCEA (département de l'Allier) devront être suivies attentivement. En particulier des mesures compensatoires sont prévues sur des sites qui abritent des populations de Cistude. La pertinence des actions envisagées est à évaluer.

3.5 Réintroduction et renforcement

L'animation nationale et l'animation régionale AURA accompagneront le projet de réintroduction de la vallée de l'Arve (74).

Dans la région Grand-Est, la Collectivité européenne d'Alsace prépare les prochains lâchers, qui devraient permettre d'atteindre les objectifs initialement fixés, sur le site du Woerr.



3.6 Gestion des espèces exotiques envahissantes

En 2022, l'animation nationale prévoit :

- La finalisation de la SNG Trachémyde avec l'OFB,
- La finalisation de la liste des espèces de tortues exogènes pouvant être trouvées en milieu naturel en France Métropolitaine pour intégration de la liste à TaxRef et information du MTE,
- La réalisation d'une clé de détermination des espèces de tortues indigènes et exogènes de France métropolitaine (format HerpMe).

Dans la région Grand-Est, la Collectivité européenne d'Alsace va procéder à la création d'une mare expérimentale visant à gérer la problématique de l'Écrevisse calicot devenu préoccupante sur le site.

Le CEN Corse prévoit également de travailler sur la problématique « Trachémyde », ainsi que sur celle des écrevisses.

4 Questions diverses

NEO demande à pouvoir réutiliser la maquette de la plaquette du PNA en effectuant une légère modification afin d'intégrer un espace pour faire figurer les coordonnées des correspondants locaux du PNA.

⇒ **La mise en commun des documents est un objectif du PNA, la réponse est donc favorable. Si d'autres structures sont intéressées elles peuvent effectuer leur demande à la SHF qui fournira les fichiers Indesign.**

